

## I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 30, numéro 1, 1999

La politique extérieure du Japon : au-delà du réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703996ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703996ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tessier, M. (1999). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 30(1), 113–131. <https://doi.org/10.7202/703996ar>

# Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER\*

## I – Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1998)

### A — Aperçu général

Droits de la personne et sécurité humaine figuraient encore en tête de liste des principales préoccupations de la politique étrangère canadienne durant ce dernier trimestre de l'année 1998. À cet égard, le séjour en Asie du Premier ministre canadien qui a laissé, dans ses interventions publiques et privées, une large place aux questions des droits de la personne, occupait une place prépondérante, tandis que la sécurité humaine était assurée de devenir le cheval de bataille du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU où il était élu en octobre. À ces thématiques s'ajoutaient également les premiers résultats publics de la réflexion canadienne, entreprise il y a deux ans, sur la nécessité de l'arme nucléaire dans le nouveau contexte sécuritaire international. Cette question provoquait d'ailleurs des dissensions internes au sein de l'OTAN.

### B — Les politiques de défense

#### 1 – L'OTAN

Comme il est d'usage, les réunions des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et celles des ministres de la Défense se déroulaient à Bruxelles en décembre. Les ministres canadiens des Affaires étrangères et de la Défense, MM. Lloyd Axworthy et Art Eggleton, y participaient, ce dernier faisant coïncider son séjour avec une visite des troupes canadiennes en Bosnie<sup>1</sup>. Les dossiers de l'élargissement de l'OTAN, du maintien de la Force de Stabilisation (SFOR) en Bosnie et de la situation au Kosovo ont représenté les principaux

---

\* *Chargée de recherche à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.*

1. MAECI, *Communiqué n° 286*, 4 décembre 1998 et ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 14 décembre 1998.

sujets de discussion avec celui de la révision du Concept stratégique datant de 1991 et sa dimension militaire. Ce dernier point a suscité des tensions au sein des Alliés qui demeurent divisés au sujet du recours aux capacités nucléaires de l'Alliance. Pour sa part, le Canada se déclarait en faveur d'une redéfinition du Concept stratégique qui tienne compte de l'évolution du climat de sécurité et de la réduction de l'importance des armes nucléaires dans la stratégie de l'OTAN<sup>2</sup>. Le Canada proposait également de rétablir le Comité mixte sur la prolifération de l'OTAN et se montrait favorable à des échanges de renseignements et des discussions de haut niveau pour renforcer le dialogue touchant l'ensemble de ces délicates questions.

## 2 – Autres débats sur les armes nucléaires

Le dossier de la prolifération nucléaire et de l'utilisation des armes atomiques comme riposte militaire était également débattu à l'ONU et au parlement canadien, ce trimestre. Aux Nations Unies, la Première Commission sur le désarmement et la sécurité internationale se penchait sur cette question et adoptait le 13 novembre un projet de résolution relatif à un monde exempt d'armes nucléaires. Le vote a été marqué par trente-deux abstentions dont celles de douze pays membres de l'OTAN et ce, en dépit des pressions internes au sein de l'Alliance. Le Canada et l'Allemagne figuraient au nombre des pays qui se sont abstenus et les ministres des Affaires étrangères des deux pays s'étaient rencontrés à Bonn pour discuter de la position à adopter lors de ce vote<sup>3</sup>.

Au Canada, le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international de la Chambre des communes déposait le 10 décembre son rapport final, fruit de deux ans de réflexion, sur la mise en œuvre de la politique canadienne de désarmement et de non-prolifération nucléaire. Tout au long de ces délibérations, les gouvernements américain et britannique n'avaient pas caché leurs inquiétudes face aux résultats des travaux du comité. Celui-ci a finalement présenté un rapport majoritaire renfermant quinze recommandations dont les objectifs sont la diminution de la valeur et de la légitimité politiques des armes nucléaires de façon à contribuer à leur réduction progressive puis à leur élimination<sup>4</sup>. Le gouvernement canadien présentera sa position officielle sur ces questions dans les prochains 150 jours.

2. MAECI, *Déclaration n° 98/81*, 8 décembre 1998; *The Globe and Mail*, 9 décembre 1998, pp. A1-A13.

3. *The Globe and Mail*, 11 novembre 1998, p. A6, 13 novembre 1998, p. A20 et 14 novembre 1998, *Le Devoir*, 14-15 novembre 1998, p. A9.

4. *Le Canada et le défi nucléaire: réduire l'importance politique de l'arme nucléaire au XXI<sup>e</sup> siècle*. Rapport du Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international, décembre 1998; MAECI, *Communiqué n° 291*, 10 décembre 1998; *Le Devoir*, 11 décembre 1998, p. A5.

### 3 – Le micro-désarmement

Le Canada marquait le premier anniversaire de la Convention sur les mines antipersonnel en annonçant une contribution de 2,8 millions \$ pour des projets d'action anti-mines dans sept pays d'Europe centrale, d'Afrique et du Moyen-Orient. Une rencontre de travail organisée par la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT) avait aussi lieu à Ottawa dans le cadre des activités commémorant ce premier anniversaire<sup>5</sup>. Deux autres contributions ont également été annoncées. Il s'agit du versement de 1 million \$ au Fonds slovénien d'affectation spéciale pour le déminage et l'aide aux victimes en Bosnie-Herzégovine<sup>6</sup> et d'un soutien de 300 000 \$ à la CIMT pour appuyer sa campagne de sensibilisation auprès des États qui n'ont pas encore signé cette convention<sup>7</sup>.

## C — Les politiques commerciales

### 1 – La libéralisation des échanges

La première séance de négociation de libre-échange entre le Canada et les pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) avait lieu à Ottawa du 14 au 16 octobre<sup>8</sup>. Ces négociations qui doivent aboutir à la conclusion du premier accord commercial transatlantique entre l'Europe et l'Amérique du Nord pourraient se terminer dès le milieu de 1999. Quant au Comité des négociations commerciales pour la création de la Zone de libre-échange des Amériques, il se réunissait pour la deuxième fois au Suriname au début de décembre. Les travaux portaient principalement sur la facilitation du commerce et les formalités douanières. Le ministre canadien du Commerce international, M. Sergio Marchi, qui participait le 9 décembre à la 22<sup>e</sup> Conférence annuelle sur les Caraïbes et l'Amérique latine se montrait satisfait des progrès accomplis malgré la persistance de certains obstacles notamment les hésitations américaines à adopter la procédure accélérée<sup>9</sup>.

### 2 – L'AMI

Commencées en 1995, les négociations visant à conclure un Accord multilatéral sur l'investissement dans le cadre de l'OCDE ne débouchaient finalement sur aucun accord, ce trimestre. Le délai de réflexion accordé jusqu'en octobre s'avérait insuffisant à réconcilier les parties et, après le retrait de la France des négociations, l'OCDE tenait sans succès une ultime séance de consultation sur cette question. Devant cette impasse, plusieurs pays dont le

5. MAECI, *Communiqué n° 274*, 1<sup>er</sup> décembre 1998 ; *Le Devoir*, 2 décembre 1998, p. A5.

6. MAECI, *Communiqué n° 260*, 6 novembre 1998.

7. MAECI, *Communiqué n° 226*, 1<sup>er</sup> octobre 1998 et *Le Devoir*, 2 octobre 1998, p. A5.

8. MAECI, *Communiqué n° 241*, 9 octobre 1998 ; *Le Devoir*, 10-11 octobre 1998, p. A12.

9. MAECI, *Communiqué n° 278*, 2 décembre 1998 et *Déclaration n° 98/82*, 9 décembre 1998.

Canada estiment dorénavant que toute règle internationale en matière d'investissement doit être négociée et adoptée dans le cadre de l'OMC<sup>10</sup>.

### 3 – Le contexte économique mondial

Les réunions du FMI, de la Banque mondiale et des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G7 qui se déroulaient ce trimestre, laissaient une large place à la lutte contre la propagation de la crise financière en Asie qui, depuis, s'est étendue à la Russie et à certains pays d'Amérique latine. Le Canada y faisait la promotion de son plan d'action présenté le trimestre dernier et se réjouissait de voir les participants s'entendre sur la nécessité de lancer trois initiatives, toutes préconisées par le Canada, à savoir le renforcement de la supervision des institutions financières, la création d'un mécanisme grâce auquel les investisseurs privés assumeront une part des coûts de l'aide aux pays en crise et l'élaboration d'une feuille de route qui aidera les pays en développement à ouvrir leur économie aux capitaux étrangers<sup>11</sup>.

#### D — Les politiques d'immigration

En début d'octobre, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Mme Lucienne Robillard, déposait le plan d'immigration du Canada pour 1999. On y apprenait que les objectifs souhaités pour 1998, soit l'accueil de 180 000 à 200 000 personnes, ne seront pas atteints en raison de la crise financière asiatique. À titre d'exemple, la ministre soulignait que la région de Hong Kong était passée du premier au sixième rang des pays sources pour les travailleurs qualifiés. Cette situation n'est cependant pas jugée inquiétante par le gouvernement canadien qui maintient des prévisions d'immigration similaires pour 1999, c'est-à-dire l'admission de 200 000 à 225 000 immigrants et réfugiés<sup>12</sup>.

La ministre déposait également, ce trimestre, la nouvelle loi sur la citoyenneté. Cette loi qui constitue la première réforme majeure en matière de citoyenneté depuis plus de 20 ans, abroge la *Loi sur la citoyenneté* existante. Elle précise par exemple les critères d'obtention de la citoyenneté, modifie les règles d'adoption, définit le critère de résidence et modernise le serment de citoyenneté<sup>13</sup>. Par ailleurs, une autre refonte d'importance en matière d'immigration franchissait une étape subséquente, ce trimestre, avec la publication des

10. *The Globe and Mail*, 15 octobre 1998, pp. B1-B8, 21 octobre 1998, pp. A1-A11 et 22 octobre 1998, p. B4 ; *Le Devoir*, 15 octobre 1998, p. B2.

11. Ministère des Finances, *Déclaration n° 98-100*, 4 octobre 1998 et *Déclaration n° 98-109*, 30 octobre 1998 ; *The Globe and Mail*, 3 octobre 1998, p. A8, 5 octobre 1998, pp. A1-A12 et 31 octobre 1998, p. B3.

12. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué n° 98-55*, 7 octobre 1998 et *Déclaration*, 7 octobre 1998 ; *Le Devoir*, 8 octobre 1998, p. A5.

13. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué n° 98-59*, 7 décembre 1998.

nouvelles dispositions pour le programme d'immigration des investisseurs qui doit entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1999<sup>14</sup>.

## E — Les politiques d'aide et de droits humains

La promotion des droits de la personne dans le monde demeurait un élément clé de la politique étrangère du Canada en ce dernier trimestre de l'année 1998 qui marque le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le Canada couronnait une année d'activités spéciales en ce domaine en recevant du 22 au 28 novembre Mme Mary Robinson, Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies. Dans le cadre de cette visite, les autorités canadiennes annonçaient qu'elles appuieraient de nouvelles initiatives visant à promouvoir les droits de la personne dans les pays en développement. À cet effet, 500 000 \$ seront versés au bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme en Colombie et 80 000 \$ au programme mondial du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme<sup>15</sup>.

Le Canada recevait également en novembre le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, pour sa deuxième visite officielle au Canada depuis sa nomination à ce poste en 1989. Mme Ogata faisait à cette occasion connaître son évaluation de la situation humanitaire au Kosovo, exposait les objectifs de son troisième mandat en tant que Haut-Commissaire et discutait de la législation canadienne en matière d'immigration et de réfugiés<sup>16</sup>.

## F — Organisations et réunions internationales

### 1 — L'ONU

Le 8 octobre, le Canada était élu, pour les deux prochaines années, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU en compagnie des Pays-Bas, de l'Argentine, de la Malaysia et de la Namibie. Le mandat canadien a été acquis dès le premier tour de scrutin avec 131 votes. Le Canada qui cherchait à revenir au Conseil de sécurité après une absence de dix ans avait mené une campagne active depuis deux ans avec la Grèce et les Pays-Bas pour l'obtention de l'un des deux sièges réservés au groupe des pays occidentaux. Cette campagne avait notamment fait valoir le rôle du Canada dans l'interdiction des mines antipersonnel, la création de la Cour criminelle internationale et les opérations de maintien de la paix. Au cours de son mandat qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 1999, le Canada entend œuvrer pour accroître l'efficacité et la

14. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué n° 98-65*, 11 décembre 1998.

15. MAECI, *Communiqué n° 267*, 20 novembre 1998; ACDI, *Communiqué n° 98-83*, 25 novembre 1998.

16. MAECI, *Communiqué n° 251*, 3 novembre 1998; *The Globe and Mail*, 10 novembre 1998, p. A17.

transparence du Conseil de sécurité et sensibiliser ses membres aux grands dossiers de sécurité humaine<sup>17</sup>.

Ce trimestre voyait également le Canada signer le Statut de la Cour criminelle internationale et déposer l'instrument de ratification en vertu duquel il deviendra un des États parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le ministre canadien des Affaires étrangères s'est rendu à New York pour participer à ces deux événements et s'entretenir avec le Secrétaire général de l'ONU<sup>18</sup>. L'ONU acceptait par ailleurs en décembre de proroger d'un an le mandat de la Mission de police civile en Haïti, une décision qui réjouissait le gouvernement canadien<sup>19</sup>. Ce dernier continuera à participer à cette mission de paix en y affectant du personnel civil et militaire ainsi que des véhicules blindés de transport. Enfin, le Canada augmentait en octobre sa contribution à la mission des Nations Unies en République centrafricaine en faisant passer son effectif de 46 à 62 militaires<sup>20</sup>.

## 2 – La Francophonie

La ministre de la Coopération internationale et responsable de la Francophonie, Mme Diane Marleau, dirigeait la délégation canadienne à la 12<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF) qui se tenait à Bucarest, les 4 et 5 décembre<sup>21</sup>. Siégeant d'abord en tant que Conférence générale de l'Agence de la Francophonie, le 4 décembre, puis en tant qu'organe du Sommet de la Francophonie, le 5, cette session permettait de procéder à la préparation des principaux événements prévus en 1999 : la tenue du Sommet de Moncton et la Conférence des ministres de l'Économie et des Finances. Sur ce dernier point, le Canada veillait à ce que les questions liées à l'intégration des économies moins avancées dans le système commercial mondial soient inscrites au programme. La Conférence de Bucarest se terminait par la passation des pouvoirs de la présidence du Viêt Nam au Canada. De plus, en marge de ces réunions francophones internationales, la ministre Marleau annonçait que l'ACDI appuiera un projet de gestion des eaux et de traitement des eaux usées dans deux villes roumaines<sup>22</sup>.

## 3 – L'OMC

Dans le dossier des importations de saumon canadien en Australie, l'Organe d'appel de l'OMC confirmait en octobre que l'interdiction faite par l'Australie à l'égard de ces importations était contraire à ses obligations en

17. MAECI, *Communiqué n° 237*, 8 octobre 1998; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 octobre 1998; *Le Devoir*, 9 octobre 1998, p. A4; *The Globe and Mail*, 9 octobre 1998, pp. A1-A12.

18. MAECI, *Communiqué n° 293*, 15 décembre 1998.

19. MAECI, *Communiqué n° 288*, 7 décembre 1998.

20. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 14 octobre 1998.

21. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 280*, 3 décembre 1998.

22. ACDI, *Communiqué n° 98-88*, 5 décembre 1998.

matière de commerce international<sup>23</sup>. Cette décision réjouissait le Canada. Quant au dossier des subventions aux exportations d'appareils de transport régional qui divise le Canada et le Brésil, l'OMC entendait en décembre les plaidoiries des deux parties et devrait remettre sa décision en mars prochain<sup>24</sup>. Enfin, après deux ans de consultations bilatérales infructueuses, le Canada décidait en octobre de demander la formation d'un groupe spécial pour résoudre le différend qui l'oppose à la France dans le dossier du bannissement de l'amiante chrysotile<sup>25</sup>. Par ailleurs, les membres de l'OMC ne parvenaient pas, tel qu'espéré à la mi-décembre, à choisir un candidat devant remplacer M. Renato Ruggiero dont le mandat au poste de directeur général de l'OMC prend fin en mai prochain<sup>26</sup>. Les délégations membres hésitent toujours entre trois candidats dont le Canadien Roy MacLaren.

#### G — Les relations canado-américaines

Les délicats dossiers des éditions canadiennes de magazines américains et du commerce agricole continuaient encore, ce trimestre, à dominer les relations canado-américaines. Dans le premier cas, la réaction américaine concernant la nouvelle législation canadienne (cf. chronique précédente) n'était pas encore officiellement annoncée, ce qui laissait toujours en suspens la possibilité de menaces de représailles de la part de l'administration américaine<sup>27</sup>. Dans le second cas, les deux pays adoptaient, après d'intenses négociations en décembre, un plan d'action en dix-sept points destiné à améliorer leur commerce agricole bilatéral<sup>28</sup>. Ce protocole d'entente permettra aux deux pays de mieux gérer leurs relations agrocommerciales en établissant par exemple un processus d'alerte rapide, des règles plus strictes lors des inspections sanitaires ou en établissant des consultations trimestrielles de haut niveau sur l'évolution du commerce céréalier mondial et bilatéral.

Le Canada et les États-Unis s'entendaient également, ce trimestre, pour améliorer les services douaniers et les procédures de précontrôle pour les voyageurs en transit dans les aéroports canadiens<sup>29</sup>. Ce dossier a notamment été discuté lors d'un tête-à-tête entre le ministre Axworthy et son vis-à-vis américain, Mme Madeleine Albright, qui se sont rencontrés à Washington pour une session de travail. Retenons enfin de ce trimestre, la mission commerciale du ministre Marchi à Atlanta en Géorgie du 13 au 15 octobre<sup>30</sup> et la

23. MAECI, *Communiqué n° 245*, 20 octobre 1998.

24. *Le Devoir*, 9 décembre 1998, p. B3.

25. MAECI, *Communiqué n° 236*, 7 octobre 1998 et *Communiqué n° 271*, 26 novembre 1998; *Le Devoir*, 22 octobre 1998, p. B2.

26. *The Globe and Mail*, 18 décembre 1998, p. B3.

27. *The Globe and Mail*, 9 octobre 1998, pp. B1-B2, 11 novembre 1998, p. B5 et 14 décembre 1998, p. B3; *Le Devoir*, 13 décembre 1998, p. C3.

28. Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Communiqué*, 1<sup>er</sup> décembre 1998; *The Globe and Mail*, 3 décembre 1998, p. B3 et 5 décembre 1998, pp. B1-B22.

29. MAECI, *Communiqué n° 276*, 1<sup>er</sup> décembre 1998 et *Communiqué n° 270*, 25 novembre 1998.

30. MAECI, *Communiqué n° 240*, 8 octobre 1998.



décision de l'État du Michigan de permettre aux compagnies canadiennes de surseoir temporairement à sa taxe d'affaires<sup>31</sup>. Le gouvernement canadien avait fait depuis l'automne plusieurs représentations auprès du gouvernement du Michigan à ce sujet.

## H — Le Canada et l'espace européen

### 1 — Les séjours en Europe du ministre des Affaires étrangères

C'est avec un agenda varié que le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy se rendait en Europe, ce trimestre. Il visitait d'abord Vienne, en Autriche, les 21 et 22 octobre, puis Lisbonne, au Portugal, les 23 et 24 octobre<sup>32</sup>. Lors de sa première étape, il rencontrait son homologue autrichien, M. Wolfgang Shüssel, et participait à une table ronde ministérielle consacrée à la sécurité humaine. L'Autriche assurant durant cette période la présidence de l'Union européenne, M. Axworthy profitait de sa visite officielle pour tenir en parallèle une conférence ministérielle Canada-UE. Il prit aussi la parole devant le Conseil permanent de l'OSCE où il aborda notamment la question de la sécurité des vérificateurs de l'OSCE devant se rendre au Kosovo et la détérioration de la crise humanitaire dans cette région (cf. section H-5). À l'occasion de sa deuxième étape, à Lisbonne, M. Axworthy rencontra le président du Portugal, M. Jorge Sampaio, ainsi que son homologue, M. Jaime Gama, pour discuter de questions bilatérales avant de recevoir, lors d'une cérémonie au Parlement portugais, le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe pour son implication dans le dossier de l'interdiction des mines antipersonnel au niveau international.

Le ministre Axworthy se rendit par la suite en Russie, les 10 et 11 novembre, afin de faire le point sur les grands dossiers de sécurité internationale et de coopération bilatérale<sup>33</sup>. À cet effet, une aide humanitaire était offerte par le Canada pour venir en aide aux communautés du Nord de la Russie. L'aide canadienne qui s'élèvera à 950 000 \$ était officiellement confirmée le 11 décembre par la ministre de la Coopération internationale<sup>34</sup>. Un montant de 1,8 million \$ avait été au préalable accordé en octobre à la Fédération internationale de la Croix-Rouge pour porter assistance aux populations de Russie et d'Ukraine aux prises avec une crise financière, de mauvaises récoltes et un climat rigoureux.

31. MAECI, *Communiqué n° 290*, 9 décembre 1998.

32. MAECI, *Communiqué n° 244*, 19 octobre 1998, *Déclaration n° 98/70*, 22 octobre 1998 et *Déclaration n° 98/71*, 23 octobre 1998; *Agence France Presse*, 22 octobre 1998 et *Toronto Star*, 23 octobre 1998.

33. MAECI, *Communiqué n° 259*, 6 novembre 1998; *The Globe and Mail*, 11 novembre 1998, pp. A1-A12 et 12 novembre 1998, p. A13; ACDI, *Communiqué n° 98-89*, 11 décembre 1998.

34. ACDI, *Communiqué n° 98-74*, 16 octobre 1998.

## 2 – L'Espagne

Le ministre des Affaires étrangères recevait à Ottawa, du 27 au 29 octobre, son homologue espagnol, M. Abel Matutes, dont il s'agissait de la première visite officielle au Canada. Leurs entretiens portèrent sur les nouvelles possibilités de collaboration entre les deux pays tant sur les plans économique que politique<sup>35</sup>. Cette visite survenait quelques semaines avant la conclusion du dernier chapitre de l'affaire de l'arraisonnement d'un navire espagnol par le Canada en 1995, un incident à l'origine de la guerre du flétan entre les deux pays. Appelée à se prononcer sur cette affaire, la Cour internationale de Justice se déclarait finalement incompétente à la juger. Cet arrêt de la cour, rendu public en décembre, signifie que l'Espagne est déboutée et que sa demande ne pourra être instruite<sup>36</sup>. Rappelons que, tout au long des procédures écrite et orale, le Canada avait fait valoir des arguments en ce sens.

## 3 – La France

Dans le cadre d'une visite officielle au Canada et au Québec, le Premier ministre français, M. Lionel Jospin, se rendait à Ottawa, Toronto, Québec et Montréal, du 16 au 19 décembre<sup>37</sup>. Accompagné d'une délégation ministérielle et parlementaire de même que d'un groupe de chefs d'entreprise, M. Jospin consacrait sa visite à la consolidation de partenariats dans le domaine de l'économie, des investissements et de la culture. Il signa avec M. Chrétien un Programme d'action bilatérale, qui fait suite à la Déclaration de partenariat renforcé Canada-France conclue en 1997, et ainsi que deux déclarations communes, l'une portant sur la mobilité des personnes, l'autre sur l'importance de la diversité culturelle dans l'économie mondiale.

## 4 – L'Irlande

La consolidation de la paix en Irlande du Nord occupait encore, ce trimestre, une place importante de l'actualité notamment avec l'attribution, en octobre, du prix Nobel de la Paix à MM. David Trimble et John Hume. En plus de saluer ce choix<sup>38</sup>, le gouvernement canadien recevait du 2 au 14 octobre, la Présidente de l'Irlande, Mme Mary McAleese, et le 20 du même mois, le leader du Sinn Féin, M. Gerry Adams<sup>39</sup>. Ces contacts ont permis de faire le point sur la participation du Canada aux efforts de réconciliation dans cette région et Ottawa annonçait alors qu'il versera 50 000 \$ au Fonds international pour l'Irlande<sup>40</sup>. La visite de Mme McAleese, sa première au Canada, a également été

35. MAECI, *Communiqué* n° 247, 27 octobre 1998.

36. MAECI, *Communiqué* n° 284, 4 décembre 1998 ; *The Globe and Mail*, 4 décembre 1998, p. A13.

37. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 novembre 1998 et *Communiqué*, 17 décembre 1998 ; *The Globe and Mail*, 18 décembre 1998, p. A23 et 19 décembre 1998, p. A13 ; *Le Devoir*, 18 décembre 1998, p. A6 et 17 décembre 1998, p. A4.

38. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 octobre 1998.

39. *The Globe and Mail*, 21 octobre 1998, p. A5.

40. MAECI, *Communiqué* n° 231, 5 octobre 1998.

marquée par des rencontres avec des groupes de gens d'affaires et des représentants de la communauté irlandaise<sup>41</sup>.

## 5 – La République fédérale de Yougoslavie et le Kosovo

Préoccupé par la situation de plus en plus tendue au Kosovo, le gouvernement canadien demandait au début d'octobre à tous ses ressortissants et son personnel diplomatique dont la présence n'était plus requise de quitter la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Partisan d'une solution diplomatique et d'une résolution pacifique du conflit, le Canada s'inquiétait également d'une dégradation de la situation humanitaire et de l'augmentation de la menace que représente ce conflit pour la sécurité internationale. En conséquence, il versait une aide humanitaire supplémentaire de 2 millions \$ en secours d'urgence<sup>42</sup> et annonçait qu'il se joindrait, si cela s'avérait nécessaire, à une opération aérienne militaire de l'OTAN au-dessus de la Yougoslavie<sup>43</sup>. Quelque 180 militaires, six chasseurs et un avion-citerne étaient engagés dans la préparation de ce scénario qui cédait sa place quelques semaines plus tard à l'envoi d'une mission de l'OSCE au Kosovo. Après avoir obtenu des garanties quant à leur sécurité, le Canada décidait d'affecter entre 50 et 100 Canadiens, civils, policiers et militaires à cette mission de vérification composée de 2000 personnes non armées<sup>44</sup>. L'absence d'entente politique demeurait toujours préoccupante en fin de trimestre et, en conséquence, le gouvernement canadien se montrait favorable au maintien de pressions diplomatiques sur Belgrade. En outre, le refus constant de la RFY de coopérer avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie inquiétait le Canada qui convoqua l'ambassadeur de la Yougoslavie à Ottawa à ce sujet<sup>45</sup>.

## 6 – L'Union européenne

À l'occasion du 3<sup>e</sup> sommet transatlantique Canada-UE qui se tenait à Ottawa le 17 décembre, le Canada et l'Union européenne renforçaient leurs relations bilatérales en signant des accords dans le domaine de la recherche nucléaire, de la coopération technologique et des mesures sanitaires, en plus d'adopter six nouveaux projets de promotion des échanges universitaires. Outre ces ententes, les deux partenaires s'entendaient pour développer une action commune dans plusieurs dossiers multilatéraux dont les armes de petit calibre, le problème informatique de l'an 2000 et les conséquences de l'introduction de l'euro pour les petites et moyennes entreprises<sup>46</sup>. D'autre part,

41. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 30 septembre 1998.

42. ACDI, *Communiqué n° 98-75*, 22 octobre 1998.

43. MAECI, *Communiqué n° 242*, 12 octobre 1998; Ministère de la Défense nationale, *Discours*, 7 octobre 1998.

44. MAECI, *Communiqué n° 266*, 20 novembre 1998; *Le Devoir*, 23 octobre 1998, p. A7; *Presse canadienne*, 23 octobre 1998; *National Post*, 12 janvier 1999.

45. MAECI, *Communiqué n° 257*, 5 novembre 1998.

46. Cabinet du Premier ministre, *Communiqués*, 17 décembre 1998.

toujours en décembre, le Canada demandait la tenue dans le cadre de l'OMC de consultations sur les mesures de l'UE relatives aux brevets de produits pharmaceutiques et de produits chimiques agricoles<sup>47</sup>. Ce dossier vieux de plusieurs mois et qui n'avait pu être réglé au niveau bilatéral, porte plus précisément sur l'émission d'un certificat supplémentaire de protection de l'UE qui prolonge la protection conférée par un brevet au-delà de la période minimale de 20 ans prévue à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

## I — Le Canada et l'Amérique latine et les Antilles

### 1 – L'Amérique centrale

La communauté internationale se mobilisait, ce trimestre, pour venir en aide au Honduras, au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala, quatre pays durement touchés par le passage de l'ouragan Mitch, l'un des plus violents à avoir frappé cette région depuis le début de ce siècle. Le Canada participait aux efforts humanitaires internationaux en versant plus de 9 millions \$ aux secours d'urgence et en suspendant le remboursement du capital et des intérêts de la dette officielle du Honduras s'élevant à 29,5 millions \$<sup>48</sup>. Quelque 113 membres du personnel de soutien et des mouvements aériens des Forces canadiennes étaient dépêchés dans le Nord du Honduras, de même que 180 membres de l'Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) dont il s'agissait du premier déploiement opérationnel<sup>49</sup>. Le ministre de la Défense nationale, M. Art Eggleton, se rendait d'ailleurs sur place, le 22 novembre<sup>50</sup>, pour évaluer la situation et le rendement des militaires canadiens. La ministre de la Coopération internationale, Mme Diane Marleau, qui se rendit elle aussi sur les lieux en novembre, annonça pour sa part qu'un montant de 100 millions \$ provenant de l'enveloppe d'aide publique au développement sera ajouté au cours des quatre prochaines années pour aider à la reconstruction de l'Amérique centrale<sup>51</sup>. Une contribution de 3,7 millions \$ était de plus allouée pour de nouveaux efforts de déminage, les mines antipersonnel existantes ayant été déplacées par les glissements de terrain et les inondations provoqués par l'ouragan<sup>52</sup>.

47. MAECI, *Communiqué n° 282*, 3 décembre 1998.

48. ACDI, *Communiqué n° 98-79*, 13 novembre 1998; voir aussi ACDI, *Communiqué n° 98-77*, 3 novembre 1998, *Communiqué n° 98-78*, 5 novembre 1998 et *Communiqué n° 98-80*, 13 novembre 1998.

49. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 4 novembre 1998, 8 novembre 1998 et 10 novembre 1998; *The Globe and Mail*, 10 novembre 1998, p. A13.

50. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 20 novembre 1998.

51. ACDI, *Communiqué n° 98-82*, 16 novembre 1998.

52. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 268*, 20 novembre 1998.

## 2 – Le Pérou

Le président Alberto Fujimori du Pérou effectuait sa première visite officielle au Canada, du 27 au 31 octobre, et son itinéraire incluait des escales à Ottawa, Toronto et Calgary<sup>53</sup>. Plusieurs initiatives destinées à renforcer les relations juridiques, économiques, démocratiques et écologiques entre les deux pays étaient annoncées à cette occasion dont une contribution supplémentaire de 2,3 millions \$ pour appuyer le travail du protecteur du citoyen au Pérou. Un traité d'entraide juridique en matière d'affaires criminelles et un protocole d'entente sur la sécurité et les pratiques écologiques dans les mines ont aussi été signés. Outre ces questions bilatérales, M. Fujimori a également discuté avec ses hôtes canadiens de dossiers multilatéraux dont la tenue du prochain Sommet des Amériques, qui aura lieu au Canada, et la conclusion d'une entente sur la frontière entre le Pérou et l'Équateur, événement qui réjouissait Ottawa.

## J — Le Canada et le Moyen-Orient

### 1 – Le processus de paix au Moyen-Orient

L'entente conclue en octobre entre le Premier ministre israélien et le Président de l'OLP, sous l'égide du Président américain et du Roi de Jordanie, était saluée par le Canada qui espérait y voir un tournant dans la quête de la paix au Moyen-Orient<sup>54</sup>. Dans la foulée de ces efforts de paix, le ministre canadien des Affaires étrangères rejoignait le 30 novembre une cinquantaine de ses homologues, invités à Washington, pour une conférence internationale consacrée à la paix et au développement au Moyen-Orient<sup>55</sup>. Il y annonça que le Canada appuierait le développement économique et social des Palestiniens en déboursant, au cours des quatre prochaines années, une aide de 92 millions \$ destinée à la construction domiciliaire, le réaménagement des centres pour les réfugiés et la réalisation de projets de coopération israélo-palestinienne.

### 2 – L'Iraq

L'attention de la communauté internationale se tournait une fois de plus vers l'Iraq, ce trimestre. Après avoir condamné le manque de coopération avec les inspecteurs de l'ONU et la violation des résolutions du Conseil de sécurité par l'Iraq<sup>56</sup>, le Canada appuyait à la mi-décembre les frappes américano-britanniques contre ce pays<sup>57</sup>. Le gouvernement canadien a jugé que le com-

53. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 octobre 1998 et 27 octobre 1998; MAECI, *Déclaration n° 98/72*, 29 octobre 1998.

54. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 23 octobre 1998.

55. MAECI, *Déclaration n° 98/80*, 30 novembre 1998 et *Communiqué n° 273*, 30 novembre 1998.

56. MAECI, *Communiqué n° 252*, 3 novembre 1998; *Le Devoir*, 13 novembre 1998, p. B9.

57. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 décembre 1998; *La Presse canadienne*, 16 décembre 1998; *The Globe and Mail*, 17 décembre 1998, p. A13.

portement des autorités irakiennes avait rendu inévitable cette opération à laquelle aucun militaire canadien n'a participé. Quelques jours après le début des frappes, le ministre canadien des Affaires étrangères rencontra à New York le responsable des inspections de l'ONU, M. Richard Butler, pour discuter des conclusions de son rapport à l'origine de cette nouvelle crise<sup>58</sup>. M. Axworthy confirmait que le Canada demeure favorable à un retour des inspecteurs de l'ONU en Iraq pour assurer une neutralisation des armes de destruction massive irakiennes et entend faire valoir cette position au Conseil de sécurité où il siège dorénavant.

## K — Le Canada et l'Afrique

### 1 — La République démocratique du Congo

Le gouvernement suivait encore de près, ce trimestre, le conflit qui oppose depuis le 2 août dernier les rebelles aux factions fidèles du gouvernement du Congo<sup>59</sup>. La destruction en plein vol, par un missile, d'un appareil de la Congo Airlines faisait réagir, en octobre, le Canada qui lançait un nouvel appel en faveur d'un cessez-le-feu immédiat, du retrait des troupes étrangères et d'une reprise des négociations pour mettre fin au conflit.

### 2 — Aide au développement

À l'occasion de la réunion du Groupe d'action ministériel du Commonwealth qui se tenait à Londres, le Canada annonçait qu'il appuyera le processus démocratique au Nigeria en versant une contribution de 100 000 \$ pour la formation du personnel électoral de ce pays qui tiendra en 1999 ses premières élections libres depuis 1993<sup>60</sup>. D'autre part, l'ACDI annonçait également en octobre qu'elle versera près de 5 millions \$ sur quatre ans pour soutenir la réforme de la fiscalité municipale en Côte d'Ivoire<sup>61</sup>. Enfin, notons que la ministre de la Coopération internationale, Mme Diane Marleau, se rendit du 19 au 21 octobre au Japon où se déroulait une conférence internationale organisée conjointement par le Japon, les Nations Unies et la Coalition mondiale pour l'Afrique, un organisme que Mme Marleau copréside<sup>62</sup>. Les participants ont alors discuté du développement de l'Afrique à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle.

58. *Le Devoir*, 20 décembre 1998, pp. A1-A12; *The Globe and Mail*, 21 décembre 1998, p. A8.

59. MAECI, *Communiqué n° 243*, 14 octobre 1998.

60. ACDI, *Communiqué n° 98-72*, 9 octobre 1998 et MAECI, *Communiqué n° 238*, 8 octobre 1998.

61. ACDI, *Communiqué n° 98-76*, 22 octobre 1998.

62. ACDI, *Communiqué n° 98-73*, 16 octobre 1998.

## L — Le Canada et l'Asie

### 1 — Le séjour en Asie du Premier ministre canadien

Le Premier ministre du Canada effectuait, du 13 au 21 novembre, en Asie un important séjour combinant un arrêt en Malaysia pour sa participation au Forum annuel de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et deux visites officielles, l'une à Singapour, l'autre en Chine. Le secrétaire d'État pour l'Asie-Pacifique, M. Raymond Chan, se rendait aussi en Asie avec M. Chrétien de même que le ministre du Commerce international, M. Sergio Marchi, et le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, qui suivaient leurs agendas respectifs<sup>63</sup>. La première étape du séjour de M. Chrétien, à Singapour, a permis au Premier ministre de rencontrer son homologue, M. Goh Tok Chong, puis de prendre la parole devant l'Association des gens d'affaires Canada-Singapour. Il a également assisté à la signature de deux accords bilatéraux, le premier portant sur l'assistance technique trilatérale, le second sur la coproduction audiovisuelle<sup>64</sup>.

Accompagnant M. Chrétien à Singapour, le ministre Marchi a pour sa part prononcé une allocution consacrée au développement de partenariats technologiques bilatéraux avant de s'envoler vers la Malaysia pour participer aux réunions préparatoires du forum de l'APEC. L'élaboration d'un texte devant mener à un accord sur la libéralisation des échanges commerciaux dans neuf secteurs d'activités entre les 21 économies de l'APEC devait alors être complétée pour être soumis à l'approbation finale des dirigeants du forum. M. Chrétien et la délégation canadienne auraient aimé voir l'APEC donner immédiatement son aval à ce document, mais celui-ci était acheminé vers l'OMC pour consultation en raison de la réticence de certains pays à l'égard de la libéralisation des secteurs de la pêche et des produits forestiers<sup>65</sup>. Bien que déçue, la délégation canadienne s'est cependant déclarée favorable au recours à l'OMC pour finaliser les efforts de libéralisation dans la région Asie-Pacifique. Vis-à-vis des autres questions économiques abordées lors de ce sommet, le Premier ministre canadien s'est dit satisfait des résultats obtenus dans les efforts de gestion de la crise financière asiatique, le secteur du commerce électronique et le renforcement des assises de la croissance économique.

Cela dit, ce forum de nature économique a cependant été dominé cette année par la question des droits de la personne et la détention de l'ancien ministre malaysien, M. Anwar Ibrahim. En raison de ces événements (cf. chronique précédente), M. Chrétien décidait d'annuler sa rencontre bilatérale prévue avec l'hôte du Sommet, le premier ministre Mahatmir Mohamad,

63. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 novembre 1998; MAECI, *Communiqué n° 258*, 6 novembre 1998 et *Communiqué n° 259*, 6 novembre 1998.

64. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 13 novembre 1998.

65. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 18 novembre 1998; *Le Devoir*, 16 novembre 1998, p. A5; *The Globe and Mail*, 14 novembre 1998, p. A14, 16 novembre 1998, p. A13 et 19 novembre 1998, p. A17.

tandis que les ministres Axworthy et Marchi rencontraient l'épouse de M. Ibrahim ainsi que d'autres personnes faisant la promotion des droits humains dans ce pays<sup>66</sup>. Les autorités malaysiennes protestaient contre ces décisions en annulant notamment la rencontre bilatérale prévue entre les ministres du Commerce des deux pays. Le Premier ministre canadien a cependant eu l'opportunité d'expliquer à son vis-à-vis la position canadienne sur cette affaire lors d'un bref entretien privé avec son homologue<sup>67</sup>. Durant la tenue du forum, le Canada a également réclamé un élargissement du mandat de l'APEC pour y inclure les questions sociales et accorder une contribution de 25000 \$ à l'Assemblée populaire de l'Asie-Pacifique, un forum informel civil se tenant en parallèle du forum officiel<sup>68</sup>.

Le sommet de l'APEC terminé, le premier ministre Chrétien se rendait en Chine pour la dernière portion de son voyage où l'accompagnait le ministre Marchi qui pilotait une mission commerciale dans la région de Dalian. Cette mission généra la signature de 46 ententes commerciales d'une valeur totale de 720,8 millions \$ dont dix protocoles d'ententes et sept investissements<sup>69</sup>. MM. Chrétien et Marchi ont également prononcé des discours à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle du Conseil commercial Canada-Chine qui se tenait à Beijing<sup>70</sup> et tenu des rencontres de haut niveau avec plusieurs dirigeants chinois<sup>71</sup>. Le Premier ministre a de plus dévoilé une série d'initiatives pour accroître la coopération sino-canadienne en matière d'environnement<sup>72</sup>, de droit, de gestion des affaires publiques et de développement démocratique. Plusieurs ententes ont été signées à cet effet dont celles portant sur la réforme juridique, la coopération parlementaire et le développement municipal intégré<sup>73</sup>. Un moment fort de la visite de M. Chrétien aura été son allocution prononcée à l'Université Quinghua. Abordant explicitement la question de la liberté d'expression politique en Chine, M. Chrétien a expliqué que « les Canadiens sont particulièrement inquiets lorsqu'ils apprennent que certaines personnes seraient harcelées et emprisonnées pour avoir exprimé des opinions politiques différentes de celles du gouvernement<sup>74</sup> ». Le Premier ministre terminait son périple par une visite à Lanzhou, dans la province de Gansu, où il visita des projets de développement financés par l'ACDI<sup>75</sup>.

66. *Le Devoir*, 13 novembre 1998, p. A7, 14-15 novembre 1998, p. A8 et 18 novembre 1998, p. A8; *The Globe and Mail*, 14 novembre 1998, pp. A1-A14.

67. *Le Devoir*, 19 novembre 1998, p. A7; voir aussi *The Globe and Mail*, 16 novembre 1998, pp. A1-A13 et 18 novembre 1998, pp. A1-A18.

68. MAECI, *Communiqué n° 254*, 4 novembre 1998.

69. MAECI, *Communiqué n° 265*, 20 novembre 1998.

70. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 20 novembre 1998 et MAECI, *Déclaration n° 98/78*, 19 novembre 1998.

71. *The Globe and Mail*, 21 novembre 1998, p. A12.

72. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 19 novembre 1998.

73. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 19 novembre 1998.

74. Cabinet du Premier ministre, *Discours*, 20 novembre 1998; *The Globe and Mail*, 19 novembre 1998, p. A17 et 20 novembre 1998, pp. A1-A12; *Le Devoir*, 21-22 novembre 1998, p. A9.

75. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 novembre 1998.



## 2 – La Chine

Le ministre chinois des Affaires étrangères, M. Jiaxuan Tang, effectuait du 30 septembre au 5 octobre une visite officielle qui l'amena à Ottawa, Calgary et Vancouver<sup>76</sup>. Un large éventail de questions étaient abordées durant ce séjour dont les conséquences des inondations des fleuves Yangzi et Rouge, le dialogue Canada-Chine sur les droits de la personne, la crise économique asiatique et la préparation de nouvelles visites de haut niveau qui auront lieu en 1999. L'ouverture du consulat général de la Chine à Calgary complétait cette visite qui a également servi à préparer de futurs échanges de missions commerciales de large envergure entre les deux pays.

Le Canada s'est par ailleurs réjoui, ce trimestre, de la signature par la Chine du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'arrestation et la condamnation de dissidents chinois, en décembre, inquiétait toutefois le Canada et l'incitait à entreprendre des démarches diplomatiques auprès du ministère chinois des Affaires étrangères pour protester contre ces emprisonnements qu'il juge non conformes à ce Pacte international<sup>77</sup>.

## 3 – L'Indonésie

Le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, se rendait en Indonésie du 11 au 14 octobre afin d'évaluer les résultats du programme canadien d'aide économique offert à ce pays en avril dernier<sup>78</sup>. M. Chan a rencontré les dirigeants de ce pays ainsi que des représentants d'ONG pour discuter des conséquences sociales de la crise économique et de la situation des droits de la personne. La question de la situation au Timor oriental a également été discutée avec le président Habibie et le Canada a offert un soutien financier pour appuyer le dialogue et les négociations en cours. Le militant du Timor oriental et récipiendaire du prix Nobel de la paix, M. José Ramos-Horta, a d'ailleurs été reçu à Ottawa plus tard dans le trimestre pour faire le point sur les développements récents<sup>79</sup>. De nouvelles manifestations sociales avaient lieu à Jakarta en novembre et le Canada exhortait de nouveau toutes les parties à faire preuve de retenue<sup>80</sup>.

---

76. MAECI, *Communiqué* n° 224, 30 septembre 1998; *Agence France Presse*, 30 septembre et 5 octobre 1998.

77. MAECI, *Communiqué* n° 279, 2 décembre 1998 et *Communiqué* n° 297, 23 décembre 1998.

78. MAECI, *Communiqué* n° 239, 8 octobre 1998.

79. MAECI, *Communiqué* n° 246, 26 octobre 1998.

80. MAECI, *Communiqué* n° 261, 13 novembre 1998.

## M — Chronologie thématique\*

*L'oppression des Baha'i en Iran*

Début octobre :

En réaction à l'arrestation de 32 universitaires baha'i en Iran, le Canada émet un communiqué réclamant à nouveau l'arrêt de l'oppression de la communauté baha'i. Le ministre des Affaires étrangères fait part de ses préoccupations à son homologue iranien lors d'une rencontre à New York. (MAECI, *Communiqué n° 229*, 2 octobre 1998).

*Fin de l'impasse politique au Cambodge*

15 novembre :

Le gouvernement canadien se déclare encouragé par la formation d'un gouvernement de coalition au Cambodge qui représentera les choix populaires exprimés lors des élections du 26 juillet. (MAECI, *Communiqué n° 262*, 15 novembre 1998).

*La situation à Chypre*

18 décembre :

Le ministre canadien des Affaires étrangères écrit à ses homologues de Chypre, de Grèce et de Turquie pour leur signifier l'appui du Canada aux récents efforts en vue de trouver une solution à la situation chypriote. Il accueille favorablement la décision du président de la République de Chypre de ne pas déployer les missiles S-300 achetés à la Russie et salue les décisions de l'ONU de prolonger sa mission dans ce pays et d'y entreprendre un programme de déminage. (MAECI, *Communiqué n° 298*, 20 décembre 1998).

*Le Canada et l'environnement*

22 décembre :

Le Canada devient le premier pays à ratifier deux ententes internationales visant à réduire et éliminer les polluants organiques persistants et les métaux lourds. Ces ententes négociées sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) entreront en vigueur une fois que 16 États membres de la CEE-ONU les auront ratifiées. (Environnement Canada, *Communiqué*, 22 décembre 1998 ; *Le Devoir*, 23 décembre 1998, p. A5).

*Initiative d'aide aux pays pauvres très endettés*

23 décembre :

Dans le cadre de l'Initiative d'aide aux pays très endettés, le Canada verse 1 million \$US pour alléger la dette de la Guyane. (Ministère des Finances, *Communiqué*, 23 décembre 1998).

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

### Accueil de dignitaires étrangers

Début octobre : En prévision de la tenue d'un scrutin dans l'État du Chiapas au Mexique, le coordonateur fédéral des élections au Chiapas, M. Emilio Rabasa, est de passage au Canada. (MAECI, *Communiqué n° 225*, 30 septembre 1998).

4 et 6 octobre : Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Vietnam, M. Nguyen Manh Cam, consacre sa visite au Canada aux questions de coopération économique, de droits de la personne et d'affaires consulaires. (MAECI, *Communiqué n° 228*, 2 octobre 1998).

5 octobre : Le ministre cubain des Sports, M. Humberto Rodriguez Gonzalez, signe à Ottawa un Protocole d'action sur les sports. (Patrimoine canadien, *Communiqué*, 5 octobre 1998).

8 et 9 octobre : Le Président du Botswana, M. Festus Mogae, effectue une visite officielle au Canada. (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 6 octobre 1998).

2 et 3 novembre : La Commission bilatérale Canada-Algérie se réunit à Ottawa. La délégation algérienne est dirigée par le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, M. Boulahouadjeb Benalia. (MAECI, *Communiqué n° 249*, 2 novembre 1998).

2 au 5 décembre : Le Canada accueille le conseiller fédéral et ministre des Affaires économiques de la Suisse. Un accord de coopération en matière de réglementation est alors signé. (MAECI, *Communiqué n° 275*, 1<sup>er</sup> décembre 1998 et *Communiqué n° 283*, 3 décembre 1998).

### Visites à l'étranger

Début octobre : Une deuxième délégation parlementaire canadienne se déplace au Mexique pour suivre le déroulement des élections dans la région du Chiapas. À l'issue de cette mission, le Canada annonce qu'il porte à 500 000 \$ les crédits alloués au Mexique pour l'exercice 1998-1999 et réserve 100 000 \$ au développement socio-économique des communautés autochtones. (MAECI, *Communiqué n° 225*, 30 septembre 1998).

9 novembre : La ministre de l'Environnement, Mme Christine Stewart, se rend à Santiago pour la première réunion de la Commission canado-chilienne de coopération environnementale. (Secrétariat national canadien, *Communiqué*, 9 novembre 1998).

10 novembre : La France adhère au Réseau des ministres de la culture. Cette décision est rendue publique à l'occasion de la visite à Paris de la ministre du Patrimoine canadien, Mme Sheila Copps. (Patrimoine canadien, *Communiqué*, 10 novembre 1998 ; *Le Devoir*, 11 novembre 1998, p. B10).

11 novembre : Le ministre des Ressources naturelles du Canada et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Ralph Goodale, rencontre son vis-à-vis argentin, Me Gumersindo Alonso, à Buenos Aires, pour discuter de questions liées aux secteurs de la foresterie et de l'agriculture. (Agriculture et Agroalimentaire Canada, *Communiqué*, 11 novembre 1998).

14 novembre : La ministre de l'Environnement, Mme Christine Stewart, se déclare satisfaite du Plan d'action de Buenos Aires sur les changements climatiques au sujet duquel 180 pays se sont entendus. La ministre a elle-même participé aux négociations qui ont mené à cet accord (Environnement Canada, *Communiqué*, 14 novembre 1998; *The Globe and Mail*, 5 novembre 1998, p. A13).

4 et 5 décembre : Le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M. David Kilgour, en visite à Mexico, s'entretient de politique étrangère avec des représentants du gouvernement mexicain et prend la parole devant l'Organisation mondiale des personnes handicapées (MAECI, *Communiqué n° 281*, 3 décembre 1998).

#### *Nominations diplomatiques et autres*

6 octobre : On apprend les nominations de M. Michael Phillips comme consul général du Canada à New York avec accréditation simultanée comme commissaire du Canada aux Bermudes et de M. Ian McLean comme ministre à Paris, avec accréditation simultanée comme consul général du Canada à Monaco. (MAECI, *Communiqué n° 234*, 6 octobre 1998).

9 décembre : Le Canada nomme M. Kent Jespersen au poste de président du Forum des gens d'affaires des Amériques. (MAECI, *Communiqué n° 289*, 9 décembre 1998).

## **II – Les relations extérieures du Québec**

(octobre à décembre 1998)

### **A — Aperçu général**

Des élections générales tenues le 30 novembre reportaient au pouvoir le Parti québécois de M. Lucien Bouchard qui, avec l'élection de 75 députés, formait le Gouvernement alors que le Parti libéral du Québec de M. Jean Charest, avec 48 députés, demeurait l'opposition officielle et que l'Action démocratique de Mario Dumont conservait le seul siège qu'elle occupait déjà à l'Assemblée nationale. En termes de suffrages exprimés, le Parti québécois recueillait 42,71 % du vote contre 43,70 % pour le PLQ et 11,78 % pour l'ADQ. Lors de son discours célébrant l'obtention de son deuxième mandat consécutif, le premier ministre Bouchard a indiqué son intention de poursuivre les